

LOURDES  
ma Ville

MAGAZINE  
D'INFORMATION  
LOCALE

Printemps 2025  
#20

[www.lourdes.fr](http://www.lourdes.fr)

# Culture & Patrimoine

Église du Sacré-Cœur :  
l'ouverture se profile

MAGAZINE



**En 2025**

de 15 h à 19 h

**30**

**MARS**

**18**

**MAI**

**31**

**AOÛT**

**16**

**NOV.**



Gratuit, offert par la Ville de Lourdes

À L'ESPACE ROBERT HOSSEIN,  
À L'EXCEPTION DU 31/08, AU JARDIN DES TILLEULS.

Imprimé par nos soins.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

## L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Lourdaises, Chers Lourdais,

L'église du Sacré-Coeur se prépare pour la réouverture finale ! Reste le grand lustre à harnacher au-dessus de l'autel. Ce lieu, emblématique de la vie des Lourdais depuis près de 90 ans, méritait tous les efforts rendus possibles grâce à la bienveillance financière des donateurs. Mais ce n'est pas fini...

D'autres travaux vont voir le jour dehors, au pied de l'église. Le parvis va effectivement être réaménagé. L'espace public sera ainsi apaisé et végétalisé et, surtout, redessiné pour rendre hommage à deux figures indissociables de l'histoire de Lourdes, Bernadette Soubirous et l'abbé Peyramale.

Le temps peut sembler long dans cette société de l'immédiateté au sein de laquelle tout vient tout de suite. Un mandat, ce n'est pas long, c'est même très court, sachant que la Covid nous a fait perdre une année. Il faut réfléchir vite et bien car les délais imposés par les marchés publics sont gigantesques et les résultats produits peuvent aussi ne pas correspondre à la commande. Il faut donc relancer la procédure. Malgré tout, il faut garder le cap et tenir ses engagements. Ne pas augmenter les impôts. Désendetter les Lourdais. En 5 ans, la dette par habitant aura ainsi baissé de moitié ! Il faut aussi investir sans emprunter.



Sans le Plan Avenir Lourdes (PAL), la Ville n'aurait jamais pu s'en sortir. Pire, elle aurait fini sous tutelle d'autant plus qu'elle était inscrite dans le réseau d'alerte des finances publiques.

Mais attention à ne pas tout mélanger. L'argent du PAL, était et reste réservé aux projets nouveaux, dits « structurants ». Impossible donc de l'utiliser pour payer de « l'entretien » en refaisant toute la voirie par exemple. N'oublions pas que Lourdes se bat avec ses moyens, ceux d'une ville de 14 000 habitants. Les résultats sont, pour être franc, probants. Encore un peu de patience, les projets ne sont pas terminés.

Cette année, ce sont le Centre santé et le nouveau pont Peyramale qui vont voir les travaux démarrer. Quant au parking Peyramale, il devrait rouvrir ses portes cet été.

Comme un arbre a besoin d'eau, de soleil et de plusieurs saisons pour grandir, l'aboutissement est avant tout un concept relatif qui se pense dans le temps. Lourdes change ! " Préparer l'avenir, ce n'est que fonder le présent." Antoine de Saint-Exupéry.

Votre Maire,  
**THIERRY LAVIT**

## SOMMAIRE

- 4-7 À LA UNE
- 8-9 OPÉRATIONS DU PAL
- 10-11 CADRE DE VIE
- 12 PRÉVENTION
- 13 TRAVAUX
- 14-15 PATRIMOINE & CULTURE
- 16-17 TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 18 TRIBUNES
- 19 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
- 20 VIE ASSOCIATIVE
- 21 COMMERCE
- 22-23 CARTES POSTALES DE L'HIVER



6



8



9



14



21

LOURDES MA VILLE - N° 20

Magazine d'information municipale de la Ville de Lourdes. Trimestriel.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Thierry Lavit  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :  
Laurent Jubier  
RÉDACTRICE EN CHEF :  
Christine Martin  
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE :  
Mélanie Santallier  
CONCEPTION, RÉALISATION, MISE EN PAGE :  
Pierre Artou

RÉDACTION, PHOTOS, GRAPHISME :  
Service Communication de la Ville de Lourdes. Pascale Chat - Jean-Baptiste Latour  
Léo Marque - Pierre Artou - Virginie Fanfelle - Olivier Zelleg.  
service-communication@ville-lourdes.fr  
Tél. : 05 62 42 54 07.

IMPRESSION :  
Conseil Imprime Group

Lourdes Ma Ville est imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé et recyclable. À jeter dans le conteneur adapté.

DÉPÔT LÉgal : avril 2025. ISSN 2826-6080

Retrouvez-nous sur :  
 @Villedelourdes  
 www.lourdes.fr  
IntraMuros : Lourdes



Le journal municipal est gratuit. Il est distribué en boîte à lettres à l'ensemble de la population. En cas de problème de réception, contactez le service Communication.



## SPLENDEURS DE L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

En fin d'année dernière, une réunion générale de chantier s'est déroulée à l'église paroissiale du Sacré-Cœur avec l'association Le Toit du Chœur, présidée par Christian Gélis, la Paroisse représentée par le Père Pierre Jamet, le Maire, les agents de la Ville et les élus. L'occasion de faire le point ensemble dans la perspective de la réouverture complète de ce lieu emblématique de la vie des Lourdais.



Depuis de nombreuses années, le bâtiment souffrait de problèmes structurels (charpente, toiture, maçonnerie...) mais aussi de second œuvre. Les travaux initiés en 2017 et dont la maîtrise d'œuvre avait été confiée à un architecte des Monuments historiques ainsi qu'à un cabinet d'architectes lourdais, ont été réalisés par deux entreprises. Ces travaux ont connu une phase d'accélération particulière en fin d'année 2021 avec, entre autres, le déplacement de l'orgue en tribune, la réhabilitation du transept qui sera suivie de celle du chœur et de l'abside et la mise aux normes de sécurité. L'opération qui s'achève aujourd'hui a concerné quelques aménagements intérieurs conséquents. Tour d'horizon...

### MERCI !

Il y a quelques années, la Ville de Lourdes, en lien avec la Fondation du Patrimoine et Le Toit du Chœur, ont lancé un appel à la générosité pour aider au financement des travaux. Sans ces dons conséquents, la Ville aurait été dans l'incapacité de mener ces opérations.

✓ Travaux réalisés.

⋯ Travaux en cours ou à venir.



Édifiée par la volonté de Mgr Peyramale à partir de 1875, l'église du Sacré-Cœur est intimement liée à l'histoire et à la vie lourdaise. Nef, transept, chœur et abside, collatéraux ont été restaurés, le grand orgue transféré en tribune, l'éclairage remplacé, la chapelle funéraire reconfigurée... et plus encore !



### LA CRÉATION DE LA NOUVELLE CHAPELLE FUNÉRAIRE (portail côté droit en entrant).

Les aménagements de placoplâtre de l'ancienne chambre funéraire retirés ont permis de redécouvrir l'état original de pierres et de briques de cet espace et de son annexe tombés dans l'oubli. Aujourd'hui, le lieu est méconnaissable. Une création de grande qualité portée par le Toit du Chœur met en valeur les éléments architecturaux pour offrir au défunt un accueil de grande dignité. La réfection et la recréation de la chapelle a été confiée à un plasticien spécialisé en arts sacrés. En accord avec les bâtisseurs, l'idée a consisté à créer un espace cohérent et ouvert sous la forme d'une véritable chapelle. En remplacement de la double porte pleine, une grille à deux vantaux, intégralement forgée à la main en reprise des motifs de la rambarde des fonts baptismaux, vient se loger entre deux colonnes à décor de faux marbre plus vrai que nature !

La mise en place d'une nouvelle sonorisation : également financée par le Toit du Chœur et ses mécènes, c'est d'un dispositif moderne dont bénéficiera le lieu. Ses qualités acoustiques attendues s'annoncent ici comme inédites et répondent à une demande forte du public.



La réfection de l'électricité par, notamment, la reprise du tableau et de l'alimentation sur le secteur pour satisfaire aux normes de sécurité et d'utilisation des nouveaux équipements.



L'installation d'un nouveau chauffage constitué de tapis rayonnants, d'une surface totale de 300 m<sup>2</sup>, déployés sous les bancs de la nef et des chapelles du transept.



L'église paroissiale du Sacré-Cœur de Lourdes renferme des trésors de l'histoire de la Ville. En particulier les fonts baptismaux sur lesquels Bernadette Soubirous fut, comme tous les Lourdais, baptisée le 9 janvier 1844 et le tombeau de l'abbé Peyramale, disparu le 8 septembre 1877.

Les travaux qui s'achèvent auront également permis de redécouvrir deux fresques, recouvertes jusqu'alors par des enduits, qui flanquent le Mémorial de la Première Guerre mondiale.



Détail de l'une des fresques redécouverte.

Ultime précision d'importance, le chœur accueillera sous peu un polyptyque monumental. Il s'agit de cinq panneaux qui prendront place dans les arcades du chevet. Les œuvres sont en cours d'exécution par Philippe Pujo sur le thème du Sacré-Cœur, dans une approche et des représentations très réalistes.

Enfin, l'objectif qui consistait à rendre sa splendeur à l'église comprend un volet majeur dédié à l'aménagement de son parvis et de la rue de l'Église avec une mise à l'honneur de Bernadette et de l'abbé Peyramale. Un nouvel espace inédit va être aménagé. Les travaux commenceront à l'été.

Fig1. et fig.2 : Détails de sculptures en verre soufflées réalisées par le maître verrier français établi à Murano (Italie), Aristide Najean.



**Le tombeau de l'abbé Peyramale**, curé de Lourdes à l'époque des Apparitions se situe dans la crypte fermée actuellement pour travaux, en attendant son ouverture au public.

**La réhabilitation de la crypte** : des tests d'éclairage restent à réaliser tout comme le contrôle de l'état des murs après séchage et les reprises d'enduits et de peintures.



**Le sol du chœur, financé par le Toit du Chœur**, a été recalépiné sur la base de l'existant avec des carreaux de ciment identiques aux originaux déjà en place et dénichés dans le nord de la France ! Des marbres d'Alicante (rouge) et d'Arudy (gris foncé) agrémentent la nouvelle composition.



**Un lustre magistral en cours d'installation** : Le grand luminaire du chœur (don) viendra compléter la série des dix lanternes suspendues dans les arcades collatérales. Il s'agit d'une couronne de lumière surplombant l'autel réalisée dans le même esprit que les lanternes par le maître verrier Aristide Najean, mais dans des proportions monumentales puisque son diamètre avoisine les deux mètres. Il est arrimé à près de 16 mètres de hauteur et bénéficie d'un système de monte et baisse actionné par un treuil logé dans la charpente. Les travaux d'installation du lustre sont en cours.



# La rue de la Halle se termine !

Afin d'améliorer le cadre de vie du quartier et de terminer le travail engagé sur la place Marcadal, la rue de la Halle a bénéficié de travaux d'embellissement et de confort. Cette opération a permis la réfection de la rue et de sa jonction avec la place Marcadal, la reprise et l'uniformisation du pavage qui favorisent également l'accessibilité et enfin, la création d'un espace végétal. La rue est désormais classée « zone de rencontre ». La zone de rencontre vise à faire cohabiter de manière apaisée les piétons et les véhicules. Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les voitures.

Cette opération fait partie du Plan Avenir Lourdes. Elle est intégrée à l'action n°37 : « Rénover les trois places centrales : Marcadal, Champ commun et Peyramale ». L'objectif précisait : « Lieux de vie et de partage, ces places seront rénovées successivement pour devenir des lieux de vie pour les habitants comme pour les pèlerins et touristes. Ce réaménagement urbain proposera aux habitants et aux visiteurs un cœur de ville piéton, apaisé, confortable et moins pollué : végétalisation de l'espace public, amélioration de la qualité de l'air, sécurisation des piétons... ». Aujourd'hui, l'espace est transformé !



Coût prévisionnel total : 247 339 € TTC

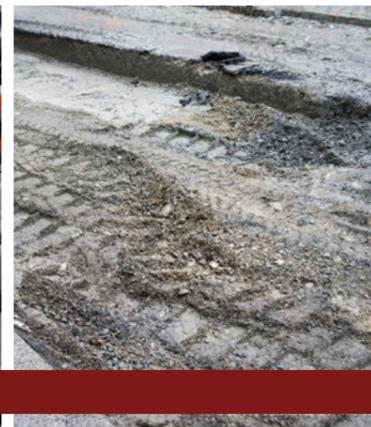
APRÈS



AVANT



PENDANT



## DES NOUVELLES DES TRAVAUX DU PARKING PEYRAMALE

Le chantier débuté fin 2024 suit son cours au parking Peyramale. Cette infrastructure, essentielle à la ville, pour son dynamisme et pour son attractivité, tant auprès des habitants, que des pèlerins et des visiteurs, va rouvrir ses portes à l'été. Pour rappel, le coût global de cette opération qui se monte à 1 231 000 € HT, comprend plusieurs volets. Les confortements structurels (stabilisation avec des reprises

par des poutres métalliques et des inserts de plat-carbone) ; la sécurité incendie (reprise du système d'alarme et de détection, création d'une colonne sèche, rénovation du système de désenfumage) ; la rénovation totale de l'éclairage ; le remplacement du système de barrières pour l'accès des véhicules ; et enfin, la rénovation et la mise aux normes de l'ascenseur.



## Nouveau pont Peyramale : le chantier va démarrer

Avant le démarrage cet été du chantier mené par Eiffage, il faut savoir que sur le pont Peyramale passent de nombreux réseaux : électricité, eau potable, fibre communale pour la vidéoprotection. Sa déconstruction prochaine oblige les concessionnaires à dévier les réseaux. Ces

opérations indispensables vont impacter les voies et le sens de circulation pendant quelque temps. Les acteurs lourdaux impliqués par ce projet sont concertés sur le sens de circulation provisoire pour améliorer les flux en ville. Le chantier du pont doit être livré début 2026.



“  
**Objectif :**  
 rendre au  
 boulevard  
 sa splendeur  
 d'autrefois.  
 ”

## LE BOULEVARD DE LA GROTTÉ étudie sa métamorphose

En février, la Ville de Lourdes a lancé une étude de programmation et de faisabilité pour transformer l'ancien secteur hôtelier du boulevard de la Grotte en une zone commerciale et urbaine dynamique. Cette opération vise à établir un diagnostic précis du quartier : état du bâti, activités existantes, situations juridiques et foncières. L'objectif est d'identifier les opportunités de mutation et de dynamisation, tant sur le plan économique qu'urbain. Le quartier, marqué par un déclin de

l'activité hôtelière, voit apparaître des friches urbaines. La Ville souhaite tirer parti de ce potentiel foncier pour diversifier son usage et créer un véritable lieu de vie. L'ambition est d'y mêler habitants, travailleurs et visiteurs afin de renforcer son attractivité. Cette transformation passe par la création de logements, la valorisation du patrimoine, la modernisation et l'accessibilité des commerces. Des aides financières seront mises en place pour accompagner commerçants

et investisseurs (actions 37/45/66 du Plan Avenir Lourdes, Plan de Prévention des Risques Sismiques, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain...). Pour mener à bien cette mission, la Ville a fait appel à l'équipe de l'architecte Martin Duplantier, membre de l'Université de la Ville de Demain (voir l'article ci-contre p.11), un réseau membre du Club Avenir Lourdes, créé par le Maire.

### L'étude va se dérouler en trois phases :

• PHASE 1 :

panorama de la ville qui portera sur le diagnostic urbain, commercial, touristique et social de Lourdes.

• PHASE 2 :

réalisation d'un inventaire patrimonial, architectural, économique, touristique et social du quartier.

• PHASE 3 :

identification du potentiel de mutation et de diversification du quartier et proposition de scénarios de mutation. Le coût de cette étude se monte à 79 750 € HT, financés dans le cadre du Plan Avenir Lourdes, action n°37 (places centrales et espaces publics) par l'État, la Région et le Conseil départemental.



Mars 2023, dans le cadre de sa politique de développement, le Maire s'est rendu au MIPIM à Cannes (le plus grand salon international de l'immobilier qui réunit des acteurs très influents du secteur) pour exposer le PAL et lever des investissements. Un levier pour convaincre les investisseurs privés de venir construire à Lourdes. La Ville, qui compte plus de 200 friches hôtelières, commerciales et industrielles, peut se révéler être une véritable terre d'opportunité et un laboratoire à ciel ouvert pour les investisseurs de l'immobilier et les architectes de la ville de demain. Résultat... 5 mois plus tard,

l'Université de la Ville de Demain\* (UVD), auditionnait le maire et choisissait Lourdes pour l'édition 2023 de son rendez-vous « in situ ». Octobre 2023, le Maire recevait les acteurs de l'UVD à Lourdes. Aujourd'hui ce partenariat se traduit avec l'opération du boulevard de la Grotte.

\*L'Université de la Ville de Demain est une structuration des plus gros investisseurs nationaux réunis autour d'une vision et de la recherche sur les enjeux urbains, sociaux, environnementaux et technologiques pour créer et faire émerger la ville du futur.



## STATIONNEMENT, ENSEIGNES ET FAÇADES : CE QUI A CHANGÉ

Le Conseil municipal, réuni le 17 décembre dernier, a adopté plusieurs mesures significatives entrées en vigueur en 2025. Au cœur des décisions : stationnement, enseignes commerciales et rénovation des façades. La zone touristique connaît une refonte de son plan de stationnement. Bonne nouvelle : 131 places gratuites ont été créées dans la portion Sud de l'Esplanade du Paradis. Pour les résidents et les professionnels, des formules d'abonnement sont proposées. Dans le cadre de l'embellissement de la ville, le "Plan Enseignes" est renforcé avec une augmentation des aides financières, particulièrement sur le boulevard de la Grotte. Cette mesure vise à accompagner les commerçants dans la mise aux normes

de leurs enseignes et la rénovation de leurs devantures, tout en contribuant à l'attractivité commerciale du secteur. Enfin, le "Plan Façades" a fait peau neuve avec un règlement modifié. Ce dispositif, qui s'inscrit dans la dynamique du Plan Avenir Lourdes et du Schéma directeur urbain, permet aux propriétaires de bénéficier de subventions majorées pour la rénovation de leurs façades. Pour en savoir plus :

**SERVICE URBANISME :**  
 05 62 42 54 06 ou  
 urbanisme@ville-lourdes.fr

**SERVICE COMMERCE :**  
 05 62 42 02 06 ou  
 economie.commerce@ville-lourdes.fr



## L'HÔTEL CHRIST ROI RACHETÉ PAR UNE GRANDE FIRME MONDIALE

Marriott International, Inc. a annoncé avoir signé un accord avec Courbet Héritage pour ouvrir le premier hôtel Four Points Flex by Sheraton en France et c'est la Ville de Lourdes qui va en bénéficier. La propriété sera une conversion de l'actuel Hôtel Christ Roi à Lourdes, qui sera rénové et agrandi avant d'ouvrir sous le nom de Four Points Flex by Sheraton Lourdes Sanctuaire. Prévu pour ouvrir en 2026, l'hôtel devrait proposer 180 chambres spacieuses et des équipements modernes. "La transformation de l'hôtel Christ Roi en un hôtel Four Points Flex by Sheraton ouvre de nouvelles possibilités pour Lourdes en tant que destination incontournable pour le tourisme international", précise Antoine Sibieude, Directeur du Développement, France & Benelux Marriott International.

## LE PROGRAMME DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS DÉPASSE SES OBJECTIFS, LA VILLE PREND LA MAIN !

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU), déclarée d'intérêt communautaire, était mise en œuvre pour 5 ans de 2019 à 2024 par la CATLP. Une convention fixant les objectifs quantitatifs et qualitatifs d'amélioration de l'habitat avait été signée en ce sens par l'ensemble des partenaires, à savoir l'ANAH, l'État, la CATLP, la Ville de Lourdes et Procvivis. Les objectifs ont été atteints voire dépassés, avec 285 logements rénovés dont 199 logements de propriétaires occupants et 86 logements locatifs conventionnés avec l'ANAH (l'objectif sur 5 ans était de 50 logements rénovés locatifs). Afin de poursuivre cette dynamique, et compte tenu des enjeux et actions que la ville porte au travers du Plan Avenir Lourdes, du Schéma Directeur Urbain, et Action Cœur de Ville, les membres du Conseil municipal ont approuvé le fait que la Ville de Lourdes reprenne la compétence de l'OPAH-RU. Le cadre défini pour la période 2025-2030 poursuit l'objectif d'amélioration de l'habitat privé en renforçant l'accompagnement technique et administratif. Il est également serti d'actions complémentaires propres à la Ville de Lourdes (Plans enseignes et façades, etc.), et comporte un volet « Renouvellement urbain » pour cibler et traiter les immeubles bloqués et délaissés. À ce titre, le boulevard de la Grotte devient un périmètre prioritaire.



## UN NOUVEAU CENTRE DE RADIOLOGIE POUR LOURDES

Le Centre de radiologie Paulo Coelho\* est un équipement de dernière génération situé dans le quartier d'Anclades. D'une superficie de 300 m², il est opérationnel depuis fin 2024. Il s'agit d'une nouvelle de la plus haute importance pour la prise en charge des patients lourdaïses et du territoire. Une farouche volonté du Maire et de l'équipe municipale qui travaillent depuis des mois pour créer à Lourdes les conditions optimales à l'accueil des professionnels de la santé.

La structure, divisée en deux sections distinctes, propose des services d'imagerie conventionnelle (radiographie/échographie) et imagerie du sein (sénologie) avec un mammographe de dernière génération (5 millions de pixels et technologie reliée à l'intelligence artificielle), plus une échographie dédiée, ce qui complète l'offre du cabinet d'imagerie déjà présent en ville. Lors de la cérémonie d'inauguration en février dernier, le maire Thierry Lavit a exprimé sa satisfaction. "Cela fait chaud au cœur d'inaugurer cet outil. Je ressens une forte émotion en pensant au Dr Perot (NDLR : décédé en 2024) qui est l'un des premiers avec lequel j'ai discuté de ce projet avec vous, Dr. Basseau. J'ai été soignant pendant 37 ans et je mesure les besoins du territoire. Ainsi j'avais le ferme projet de créer un centre pour pallier les 25 000 mammographies en attente dans le département. Ce projet s'est fait ensemble dans le cadre d'une coopération mairie/groupe Scanpy. Ce centre est dédié à tous les habitants du territoire du bassin lourdaïse, ce qui représente 50 000 patients. Vous répondez à cette attente territoriale de soins." Dans son propos, le maire a particulièrement insisté sur l'importance de la sénologie et du dépistage, soulignant la présence du Dr Louit, "une référence" dans ce domaine. Thierry Lavit a également mis en avant l'accessibilité financière du centre. "Nous sommes en secteur 1 : ici, il n'y a pas de dépassements d'honoraires". Il a par ailleurs évoqué les projets à venir, notamment la vente récente de terrains pour accueillir d'autres spécialités médicales. Le Dr Fabrice Basseau, radiologue associé du

groupe Scanpy, a souligné l'engagement du groupe envers "l'innovation en proposant des services toujours à la pointe en matière de technologie, de diagnostic et de prise en charge thérapeutique." L'inauguration s'est déroulée en présence également du Dr Laurent Verzaux, directeur général du réseau Vidi, réseau de professionnels de l'imagerie médicale libérale française dont Scanpy est membre, de Laura Escalé, directrice adjointe départementale de l'ARS et de Christian Dublé, directeur du Centre Hospitalier de Tarbes-Lourdes.

\*Le choix du nom de l'établissement a été expliqué par le Dr Pierre-Jean Marcellin, radiologue associé qui a remercié l'écrivain brésilien, connu pour son attachement à Lourdes, d'avoir accepté que son nom soit donné au centre.



## LOURDES FACE AU RISQUE SISMIQUE : une réunion publique pour informer et prévenir

Le 12 mars, une réunion publique sur le risque sismique s'est tenue au Palais des Congrès de Lourdes. L'événement a réuni Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées, Thierry Lavit, maire de Lourdes, Guy Sénéchal, sismologue et enseignant-chercheur, Alexis Clariond, responsable du service Environnement, Risques, Eau et Forêt de la Direction Départementale des Territoires (DDT), ainsi que le Centre Pyrénéen des Risques Majeurs. Guy Sénéchal, suivie d'une présentation du Plan de Prévention des Risques Sismiques (PPRS) par Alexis Clariond.

**Lourdes, une ville exposée aux secousses**  
Le maire, Thierry Lavit, a rappelé que la ville de Lourdes, comme l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, est concernée par le risque sismique

et que le PPRS, signé le 13 octobre 2023, vise à protéger la population et les infrastructures. Le préfet Jean Salomon a insisté sur la nécessité d'anticiper et de prévenir les risques : "Lourdes est située en zone sismique. La ville, le Sanctuaire et l'activité économique sont des enjeux majeurs. Aléas plus enjeux égalent un risque. Et lorsqu'il y a un risque, nous sommes appelés à travailler à l'anticiper, à prévenir les conséquences de ce risque : c'est le cœur même du PPRS. L'État demeure en soutien de la Ville de Lourdes en matière de prévention des risques, notamment dans le cadre du Plan Avenir Lourdes." Il a précisé que l'État accompagne la ville et ses habitants dans cette démarche, notamment par un soutien financier. Le coût des travaux de mise en sécurité est plafonné à 10 % de la valeur du bien. L'État finance jusqu'à 80 % des travaux pour les habitations. Les entreprises de moins de vingt salariés bénéficient d'une aide allant jusqu'à 40 %.

**Un territoire sismique actif**  
Guy Sénéchal a rappelé qu'en 2024, 323 séismes ont été enregistrés dans les Hautes-Pyrénées. La majorité de ces secousses ont une magnitude comprise entre 0,5 et 3,1, à l'exception de celle du 21 mai 2024 qui a atteint une magnitude de 4. Si la plupart des séismes passent inaperçus, la prévention reste essentielle. Le PPRS repose sur un constat simple : Lourdes est située dans une zone de sismicité moyenne (zone 4) avec

une forte concentration de failles actives et de séismes historiques. Son sous-sol meuble amplifie l'effet des ondes sismiques, augmentant ainsi les risques. Son patrimoine bâti est particulièrement exposé : 85 % des bâtiments ont été construits avant 1998, donc avant l'entrée en vigueur des normes parasismiques actuelles. Face à ces enjeux, le PPRS vise trois objectifs principaux :

1. Assurer la sécurité des habitants.
2. Réduire les dommages aux bâtiments.
3. Faciliter le retour à la normale après un séisme.

**Des travaux obligatoires avant 2028**  
La mise en conformité des bâtiments est obligatoire avant le 13 octobre 2028. Passé ce délai, les travaux resteront obligatoires pour toute nouvelle construction ou rénovation. L'État apporte un soutien financier : jusqu'à 80 % du coût des travaux pour les logements et bâtiments à usage mixte. 40 % pour les entreprises de moins de deux salariés.

**Contacts utiles :**

- Direction Départementale des Territoires des Hautes-Pyrénées : ddt-serfe-brn@hautes-pyrenees.gouv.fr
- Ville de Lourdes : urbanisme@ville-lourdes.fr
- Centre Pyrénéen des Risques Majeurs : contact@c-prim.org

## Pic du Jer : le funiculaire fête ses 125 ans !

**Au Pic du Jer, la « Grande Inspection des dix ans » se termine.** Une obligation réglementaire placée sous le contrôle du Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG), un service à compétence nationale, rattaché au directeur général des infrastructures des transports et des mobilités (DGITM), dépendant du ministère de la Transition écologique. La Ville de Lourdes est propriétaire du site et délègue l'exploitation à Edéis. Le funiculaire, conçu par l'ingénieur Chambrelent, fut mis en fonctionnement en mai 1900. Les cabines actuelles datent de 1957. Elles ont été démontées en novembre pour être inspectées en usine. Certaines pièces doivent être remplacées, ce qui n'est pas une mince affaire compte tenu de l'âge des machines... Fin mars, place au remontage des châssis des véhicules et repose sur site. Ensuite, les travaux électriques interviendront : réglages de sécurité, essais officiels et préparation générale pour la remise en exploitation. Le câble de tractage a également été changé. Remise en peinture, maçonnerie, étanchéité, pose d'un système de récupération des eaux de pluie... les services de la Ville ont profité de la fermeture hivernale pour procéder à la réfection du petit pont métallique du chemin du Pic du Jer, situé à la gare d'aval. Les deux viaducs (aval et amont), ont bénéficié d'une remise en peinture de leurs garde-corps. Des travaux ont également été menés pour renforcer la sécurisation du cheminement d'évacuation d'urgence du funiculaire.



**Grande inspection**  
528 000 € HT  
**Autres travaux d'hiver**  
2024/2025  
162 960 € HT

La seconde cabine a été reposée le 20 mars

## OPÉRATIONS DU QUOTIDIEN quelques exemples...

- 1 - Installation de **nouveaux paniers de basket** au Palais des Sports.
- 2 - Des **autocollants** ont été ajoutés sur les **protections actuelles** des poteaux de rugby du terrain annexe bord de route du complexe sportif du Palais des Sports.
- 3 - 4 - 5 - **Réfection du marquage au sol** rue de Pau, petite rue de la Paix et avenue Monseigneur Théas.
- 6 - **Réfection de voirie** passage de la Fontaine.
- 7 - **Rénovation de l'éclairage** du parking de l'Hôtel de Ville.
- 8 - **Installation de mobilier urbain** devant l'espace Mengelatte.





## 91 064 visiteurs au Château fort - Musée pyrénéen !

Le Château fort a proposé en 2024 une ambitieuse programmation en direction des habitants du territoire et des vacanciers, tout en développant de nouvelles actions auprès des publics spécifiques, des familles, des jeunes et des scolaires.

91 064 visiteurs ont apprécié le parcours panoramique et les offres de ce site emblématique érigé au cœur de la ville et véritable balcon sur les Pyrénées. C'est 36 % de plus qu'en 2023 alors même que le musée a fermé deux mois en 2024 pour que les équipes se consacrent au chantier des collections. Une telle fréquentation n'avait pas été constatée depuis 1997, ce qui conforte la dynamique entreprise depuis plusieurs années. 56 % du public venait des régions françaises parmi lesquelles l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine sont les plus représentées. Le top 3 des pays accueillis est occupé par l'Espagne, l'Italie et les États-Unis. En tout, ce sont 96 nationalités qui ont été accueillies en 2024 au Château fort.

### UN LIEU DE RENDEZ-VOUS QUI SE CONFIRME

Le site patrimonial devient un vrai lieu de vie de la population avec des rendez-vous réguliers festifs pour les familles (Carnaval, Chasse aux œufs, Halloween, ateliers créatifs). Le public adulte répond par ailleurs toujours présent aux visites-rencontres avec les collections et participe de plus en plus au cycle de conférences Appel d'air (le record a été battu en 2024 par Jean-Jacques Camarra et sa conférence sur l'ours des Pyrénées ayant intéressé 132 personnes). Ce succès se mesure également au nombre croissant d'abonnés (entre 2023 et 2024, hausse des abonnements de 23 % pour les individuels

et 77 % pour les familles). Certains viennent tous les mois, voire plus souvent, ne serait-ce que pour profiter du paysage et de l'atmosphère de ce site classé au titre des Monuments historiques.

Parmi la programmation 2024, quelques actions nouvelles ont été plébiscitées par le public et sont proposées de nouveau cette année :

- la participation à la Semaine de la petite enfance qui sensibilise les tout-petits enfants à la culture. Les crèches, assistantes maternelles et familles ont apprécié la découverte sensible des collections autour du grand livre de l'Emerveilleur. En 2025 également, des visites adaptées à ces enfants seront proposées à chaque période de vacances scolaires ;

- la Journée médiévale a permis aux habitants du territoire de remonter le temps durant les activités proposées. 726 personnes sont venues profiter des animations malgré les 37 degrés ambiants !

- l'animation Halloween Loup Garou, créée et animée par les médiateurs du Musée, a conquis le public adolescent. Nouvelle édition 2025 autour d'une Murder Party ;

- la remise en fonctionnement du métier à tisser plus que centenaire du Musée par l'association Tissage et patrimoine a été une invitation à la découverte des métiers de la laine et le moteur d'une dynamique autour de cette matière première locale. Tout au long de l'année des artisans ont réalisé des démonstrations de leur savoir-faire et animé des ateliers feutrage et tissage reconduits en 2025. En 2025, des actions originales sont encore une fois proposées à tous les publics. Pensez à vous munir dès que possible de l'abonnement pour y participer !

### SAISON CULTURELLE : ET SI ON FORMAIT DES SPECTATEURS ?

Le spectacle vivant est un puissant outil d'éveil et de sensibilisation pour la jeunesse. Sur temps scolaire ou temps de loisirs, il participe activement au développement des enfants et des adolescents en nourrissant leur imaginaire, en stimulant leur réflexion et en les ouvrant au monde. Lorsqu'il est intégré au parcours scolaire, le spectacle devient pédagogie. Sur le temps de loisirs, il joue un rôle tout aussi essentiel à la bonne santé du tissu social. Il permet de découvrir une grande diversité d'expression artistique, de se construire une sensibilité artistique propre, d'interroger des thématiques variées, de développer le sens critique. Partager des émotions en famille ou entre amis,

expérimenter la magie du théâtre, de la danse, du concert ou du cirque, favorise l'accès à la culture pour tous indépendamment du milieu social. Ainsi, le spectacle vivant devient un formidable vecteur d'éducation et d'épanouissement pour former les citoyens curieux et ouverts de demain. À travers sa Saison culturelle, la Ville de Lourdes avec ses partenaires - Le Parvis, La ligue de l'enseignement, la médiathèque de Lourdes - contribue à créer un lien durable avec la culture. En 2024, 11 spectacles ont profité à 1 863 jeunes spectateurs et 5 829 cinéphiles en herbe ont participé à une séance de cinéma. Un engagement fort auprès de la jeunesse qui favorise l'égalité d'accès à la culture comme un droit fondamental et un levier d'émancipation citoyenne.



# 91.064 VISITEURS EN 2024

## UN NOMBRE CROISSANT D'ABONNÉS

## 96 NATIONALITÉS



### L'aigle de Jean-Claude Sanna se pose au Château fort

Jean-Claude Sanna est peintre, sculpteur mais a aussi été chaudronnier, agent de la Ville de Lourdes et même figurant pour le réalisateur américain Oliver Stone. Très attaché à Lourdes, sa ville de naissance, il lui a fait don de l'une de ses œuvres en l'imaginant au sein du Château fort. C'est effectivement en face des maquettes de bâtiments et villages pyrénéens réalisées par Margalide Le Bondidier, fondatrice du Musée avec son époux, que cet aigle tenant entre ses mâchoires une truite, inspiré de la légende de la ville, s'est posé. Jean-Claude Sanna a commencé sculpter en 1993 à la suite d'une rencontre avec le Dalaï-lama à Lourdes. Après de nombreux voyages, il commence à exposer. En 2000, il gagne le 1<sup>er</sup> prix d'art figuratif moderne d'un concours international à New York. En 2020, il conçoit cette sculpture en tant que maquette répondant à un appel à projet de la Ville visant à renouveler l'aménagement d'un rond-point. Ces travaux n'aboutissent pas, mais Jean-Claude Sanna a l'idée de proposer cette maquette pour perpétuer auprès des visiteurs du Château la légende de l'aigle et les valeurs de paix et de sagesse qu'elle incarne.



### À L'ASSAUT DE CARNAVAL AU CHÂTEAU !

Le Collectif Dahu, à l'initiative du renouveau du Carnaval bigourdan, est venu à la rencontre des enfants au Château fort-Musée pyrénéen le 26 février. 120 enfants accompagnés de leur famille ont profité de l'animation mise en place par l'équipe du Musée pour découvrir les personnages pyrénéens de Carnaval. Un programme festif et actif articulait l'après-midi : un conte interprété par Benjamin Bouyssou pour mettre les enfants dans l'ambiance, un parcours-jeu à la recherche des différents personnages, la déambulation d'un géant et enfin le jugement d'Esquivat, roi du Carnaval, par les enfants. Dans les Pyrénées tout se termine toujours en danse et en musique rythmées bien évidemment par un tambourin à cordes et une flûte à bec pour annoncer le retour du printemps.

Comme chaque année les enfants, avec leurs plus beaux déguisements, restent les principaux acteurs de cette fête. Des enfants de moins de 6 ans du centre de loisirs du Lapacca ont eux-aussi participé, dans la matinée, à cette journée de Carnaval avec un atelier de création de masques autour du thème des animaux des Pyrénées. Rendez-vous dans un an pour une nouvelle édition de Carnaval !

**COÛT DU PROJET :**  
8 318,55 € HT

## Le royaume des abeilles habite au quai Saint-Jean

Engagée en faveur de la transition écologique, la Ville de Lourdes souhaite aménager le quai Saint-Jean en un parc consacré aux abeilles.

Ce parc sera un espace vert accueillant et accessible à tous, spécifiquement conçu pour favoriser le développement de la biodiversité et la préservation des insectes. L'objectif est de créer un jardin d'agrément agréable, mais également de sensibiliser le public à la vie et au développement de l'abeille, sentinelle de l'environnement et de la biodiversité.

Les abeilles, essentielles dans les écosystèmes naturels et notamment dans l'agriculture, sont des alliées pollinisatrices indispensables pour les cultures maraîchères, florales, arboricoles...



À découvrir sur place :

1. Des panneaux pédagogiques qui soulignent l'importance des insectes pollinisateurs et en particulier des abeilles, le fonctionnement d'une ruche, les différentes menaces qui pèsent sur ces insectes aujourd'hui, etc.
2. Une ancienne ruche en démonstration. Elle fera écho à celle qui est installée au Château fort - Musée pyrénéen.
3. Des jeux pour enfants en lien avec les abeilles.
4. Des plantations mellifères.
5. Des tables propices à un moment de partage, de détente, de lecture.



### Un patchwork de couleurs au jardin de l'You

En ce printemps, les narcisses aux tons jaune et blanc plantés par les agents du service des Espaces verts, éclairent le jardin de l'You. « Nous avons choisi plusieurs variétés de narcisses qui fleuriront chacune à leur tour au fil de la saison. Cette parcelle n'a pas été plantée depuis fort longtemps et il nous a semblé important d'offrir au regard des visiteurs et des familles une parure de fleurs qui renaîtront chaque année », explique le responsable du service municipal. Les bulbes ont été mis en terre suivant un tracé invisible à l'œil nu qui révélera, au fur et à mesure, une profusion de couleurs printanières !

### COLLECTE DES BIODÉCHETS : N'HÉSITEZ PAS !

Le SYMAT a installé 12 points de collecte dans différents quartiers de Lourdes, avec un objectif : réduire significativement la quantité de déchets organiques présents dans les ordures ménagères. Trier ses biodéchets s'avère aussi être économique. En réduisant le poids de ses ordures ménagères, on réduit sa facture ! Une démarche écologique et pratique. Destinée aux Lourdais, cette initiative permet de transformer les biodéchets en compost sur une plateforme agréée.

**Mode d'emploi :** Chaque foyer volontaire reçoit gratuitement, par voie postale, un kit comprenant : un bio-seau et des sacs kraft 100 % compostables. Pour obtenir ce kit, les Lourdais doivent se présenter au SYMAT (14,

rue Jean Bourdette) munis d'un justificatif de domicile, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

**Les points de collecte :** 12 points de collecte ont été installés : avenue Alexandre Marqui, rue de Pau, parking Collongue, parking Despiau, parking Égalité, parking Capdevielle, place des Pyrénées, passage des Rochers, rue du 8 mai 1945, rue Notre Dame de Vergt, boulevard Roger Cazenave et avenue Francis Lagardère.

Localisation des points les plus proches : <https://www.symat.fr/collecte-biodechets>. Renseignements : Tél. : 05 32 96 49 71. Site web : [www.symat.fr](http://www.symat.fr).



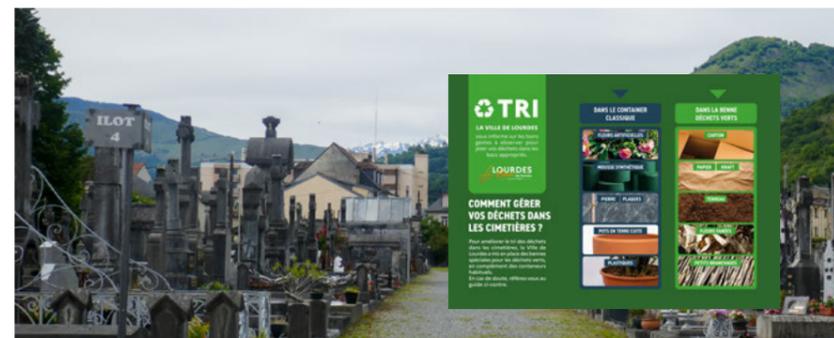
Ce rendez-vous hautement apprécié des Lourdais revient le 14 mai au Kiosque du Jardin des Tilleuls.

Plants, bulbes et autres fleurs de saison d'automne et d'hiver, tout juste retirés de la terre, vont être mis à la disposition des Lourdais qui souhaitent les replanter en vue de la saison prochaine. Giroflées, primevères, myosotis, bulbes..., certains végétaux peuvent en effet reflorir et profiter d'une chance de seconde vie dans les jardins ou les jardinières des Lourdais. « Le but est de nous rencontrer et de donner des conseils sur mesure, d'informer aussi les Lourdais sur les variétés à privilégier dans notre région, peu consommatrices en eau par exemple. Nous serons présents pour expliquer et répondre aux questions », explique le responsable du service des Espaces verts.

Une initiative qui rejoint les objectifs du permis de végétaliser, lancé pour inciter les habitants à participer à la végétalisation de la Ville en « plantant » sur l'espace public. Avis aux jardiniers amateurs, aux passionnés, aux curieux, à ceux qui sont tentés par le permis de végétaliser, et rendez-vous au Jardin des Tilleuls !



**PORTES OUVERTES LE 17 MAI, AUX SERRES MUNICIPALES**



### VERS UNE GESTION ÉCOLOGIQUE ET NATURELLE DES CIMETIÈRES : AU CIMETIÈRE DE LANGELLE AUSSI, ON TRIE !

**Pots en plastique, coupelles en terre, fleurs fanées, mousse synthétiques... comment les trier avant de les jeter ?** Afin d'améliorer la qualité de gestion des déchets collectés au cimetière de Langelle, le Centre Technique Municipal a mis en place des conteneurs adaptés, dans un premier temps, au cimetière de Langelle, pour encourager les bonnes pratiques. Une signalétique est installée afin de sensibiliser les usagers aux bons gestes. Cette initiative pilote s'inscrit dans la volonté municipale d'améliorer notre impact environnemental et de promouvoir des pratiques plus durables. Par exemple, on sait que, depuis quelques années, la réglementation a évolué et que le recours

aux produits phytosanitaires n'est plus autorisé. Dans les cimetières non plus. Il a donc fallu changer les habitudes et revenir à des pratiques alternatives comme le désherbage manuel et l'engazonnement pour lesquels quelques tontes par an suffisent et qui conviennent parfaitement aux sols pauvres et secs en été.

En parallèle, pour lutter contre la prolifération des moustiques, des bacs à sable ont été mis à la disposition du public dans les cimetières de Langelle, l'Égalité et Bon Pasteur. Ce sable est destiné à être versé dans les coupelles ou autres récipients qui retiennent l'eau et favorisent la reproduction des insectes.

**Votre participation**  
Pensez à garder vos chats à l'intérieur surtout s'ils ne sont pas pucés !

**PLUS D'INFOS**  
Police Municipale  
48, avenue Marcel Foch - 65100 LOURDES  
Tél. : 05 62 44 67 87  
direction.pm@ville.lourdes.fr  
Site : www.lourdes.fr

### LA VILLE DE LOURDES LANCE UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Dans une démarche de gestion responsable de la population féline et du bien-être animal, la Ville de Lourdes a mis en place une campagne de stérilisation des chats errants sur l'ensemble de la commune. Cette initiative est menée en partenariat avec la SPA de Tarbes, la Clinique de Biscaye, la Fondation Brigitte Bardot et la Fondation 30 Millions d'Amis.

La stérilisation permet la limitation de la population de chats errants sur la ville et s'avère être un acte de protection. En effet, la surpopulation des chats errants génère différents problèmes sanitaires (chats souffrants de malnutrition et de maladie) mais également des nuisances telles que la destruction de poubelles ou des bagarres. Dans le cadre de la campagne de stérilisation 2025, la Police Municipale recense les requêtes des riverains et les gardes-champêtres sont chargés de la capture des chats errants. Les animaux sont trappés à l'aide de cages adaptées puis conduits chez le vétérinaire partenaire. Après un examen clinique, ils seront stérilisés et identifiés au nom de la commune, puis relâchés sur la ville. Cette campagne de stérilisation concerne uniquement la population de chats sauvages et ne se substitue en aucune manière aux obligations de chaque propriétaire.

#### Rappel de la réglementation

L'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois. Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**Renseignements : Police municipale - 48, avenue Foch - 05 62 44 67 87 - direction.pm@ville-lourdes.fr**

### MOUSTIQUE TIGRE



**Lourdes est impactée ! Renseignez-vous.**

# EXPRESSION LIBRE

L'article L. 2121-27-1 (L. no 2015-991 du 7 août 2015, art. 83)  
du Code général des collectivités territoriales, stipule :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu

le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. »

## « Lourdes plus qu'une ville »

Chères Lourdaises, chers Lourdais,

Lourdes Se Relève, Lourdes Change  
À un an des élections municipales, nous souhaitons partager avec vous le chemin parcouru depuis 2020. Lourdes a traversé une crise sans précédent avec la pandémie du Covid-19. Face à cette épreuve, nous avons agi avec responsabilité et détermination pour engager un redressement ambitieux. Aujourd'hui, Lourdes se relève, se transforme et prépare son avenir.

Dès la sortie de crise, nous avons lancé aux côtés de l'État, un vaste Plan de Relance du Tourisme pour soutenir nos commerçants, hôteliers... Grâce à un travail collectif avec les acteurs locaux, des aides directes et des dispositifs de soutien ont été mis en place pour préserver l'emploi et redynamiser notre attractivité. L'amélioration de l'accueil des pèlerins, la modernisation des infrastructures et une communication renouvelée ont permis d'insuffler une nouvelle dynamique à notre ville autour du projet de territoire Lourdes Cœur des Pyrénées, la ville à la montagne.

Nous avons lancé en février 2022, après la venue du Président de la République le 16 juillet 2021, en partenariat avec l'État, le Région, le Département et l'Agglomération le Plan Avenir Lourdes afin de pouvoir retrouver des moyens financiers et réinvestir sur des projets structurants (pont Peyramale, caserne des pompiers, déconstruction de l'Ophite...). Ce plan mobilise des investissements à hauteur de 100 millions d'euros pour diversifier notre économie et adapter notre ville aux défis de demain.

Nous avons engagé la rénovation de nos espaces publics, modernisé nos équipements et encouragé l'implantation de nouvelles activités commerciales. L'humain et l'environnement sont au cœur de notre projet, afin de proposer aux habitants, visiteurs et pèlerins, un cadre de vie plus confortable et plus agréable. Le bien vivre à Lourdes reste notre priorité. Nous avons renforcé l'entretien des voiries, développé une politique de propreté plus efficace. Les effectifs des forces de l'ordre (polices municipale et nationale) ont été renforcés. L'offre de services municipaux

a été élargie, notamment pour nos aînés et nos jeunes avec le renforcement du CCAS, le développement du Centre Socio-Culturel Lorda et la création de l'Espace Jeunes. La culture, le sport et la vie associative ont bénéficié d'un soutien accru, car Lourdes doit être une ville dynamique toute l'année grâce à la création d'une véritable saison culturelle, et au développement d'événements sportifs qui font rayonner notre cité. À notre arrivée, la ville faisait face à une situation budgétaire préoccupante. Grâce à une gestion rigoureuse, la dette de Lourdes a été significativement réduite. Ainsi la dette par habitant sera diminuée de moitié passant de 2043 € par habitant en 2020, à 1176 € en 2025 !

Pour cette fin de mandat nous continuons à œuvrer avec la même énergie afin que Lourdes reste une ville forte, dynamique et solidaire. Ainsi plusieurs projets seront livrés dans les prochains mois : le centre de santé, la rénovation de l'église et son parvis, le centre de loisirs extérieurs au Pic du Jer, la crèche...

Les membres de la liste  
"Lourdes plus qu'une ville"

## « Unis et rassemblés pour Lourdes »

Cette année 2025, déjà bien entamée, nous révèle une ville où de nombreux chantiers semblent enfin démarrer pour la dernière ligne droite du mandat, mais aussi une ville où l'état des routes et des trottoirs est toujours autant dégradé et où de nombreux projets restent en attente. Nous gardons l'espoir et nous restons attentifs à ce que les investissements de la municipalité puissent bénéficier à tous les Lourdais et être visibles pour tous.

À l'aube de la saison qui va débiter, nous avons à l'esprit que tous les efforts soient faits pour accueillir dans les meilleures conditions les touristes et aussi pour que les saisonniers notamment concernant le stationnement puissent se rendre au travail dans des circonstances plus favorables.

Le rayonnement de Lourdes doit profiter à toutes les Lourdaises et les Lourdais  
C'est ce à quoi nous nous efforçons en restant à votre écoute.

S. Peretto JP. Garuet S. Lacoste J. Poque

## « En Action pour Lourdes »

Texte non parvenu.

Marie-Christine ASSOUÈRE

## POUR CONTACTER LE SERVICE À LA POPULATION

Le service à la population, situé place Peyramale (en attendant la fin des travaux de la villa Gazagne), centralise toutes les demandes relatives à l'État civil, le Funéraire, les Elections, les Affaires générales. Pour les contacter ou poser vos questions, écrivez à :

population@ville-lourdes.fr

## Pour la permanence des élus : prenez rendez-vous !

Un vendredi par mois, de 9 h à 12 h. À chacune de ces séances, l'élue(e) reçoit les Lourdaises et les Lourdais, sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville. Les prochaines dates sont les suivantes : **vendredi 4 avril, vendredi 23 mai et vendredi 13 juin.**

> Trois possibilités s'offrent aux Lourdais pour la prise de rendez-vous. Par téléphone, au : 05 62 94 65 65 ou, par mail : cabinet@ville-lourdes.fr, ou sur place, en mairie, 2 rue de l'Hôtel de Ville.

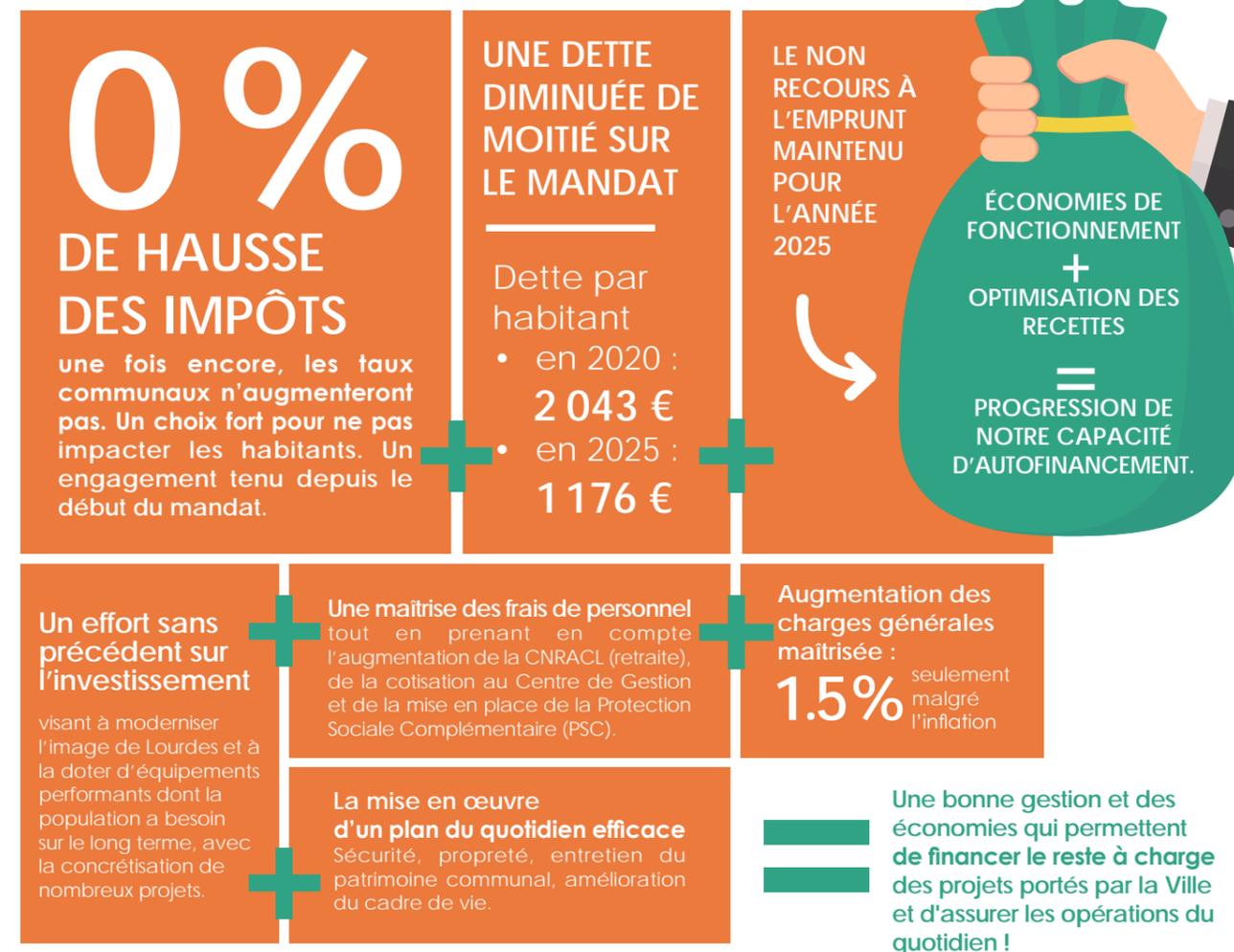
# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

## Désendettement et réinvestissement : la Ville garde le cap !

Fiscalité stable et investissements maintenus ! Un budget réaliste, maîtrisé et ambitieux. Le débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est tenu lors de la séance du conseil municipal du 11 mars 2025, permet de discuter des orientations et choix budgétaires

de la collectivité pour l'année à venir. C'est une obligation légale qui doit être tenue avant le vote du budget qui interviendra lors du Conseil municipal du 8 avril. Voici donc une synthèse des orientations proposées en séance.

### CE QU'IL FAUT RETENIR



**SUR 100 € DÉPENSÉS**

**39 €**

### Projets d'aménagements

Pic du Jer, sanisettes, éclairage à la LED des salles de sport et des bâtiments publics, Programme de voirie : réfection, aménagements et sécurisation.

**11 €**

### Acquisition de matériels et d'équipements :

pour les bâtiments sportifs, culturels et d'accueil du public et les espaces publics (mobiliers urbains, jeux...).

**50 €**

### Projets inscrits au PAL

Chemin de Bernadette, déploiement de la fibre, rénovation des places, création d'un centre de santé, plans façade et enseigne, pont Peyramale, travaux sur un banc de la Grotte, parvis de l'église...



## Congrès des dirigeants des associations sportives : la Ville fait le point et salue les champions

Mohamed Dilmi, maire-adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports

En début d'année, la 5<sup>e</sup> édition du Congrès des dirigeants des associations sportives s'est déroulée au Palais des Congrès de Lourdes sur le thème des addictions. Une centaine de personnes (présidents et dirigeants, sportifs et accompagnateurs) et une quarantaine d'associations sportives lourdaises étaient présentes. Travaux, aménagements, remplacements et

achats de matériels, mises aux normes... ce rendez-vous annuel est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et de présenter les opérations menées en direction des équipements sportifs municipaux au service des associations. Pour clôturer le congrès, les trophées de la ville ont été remis aux champions nationaux et internationaux et au sport

inclusif par le maire-adjoint en charge de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Dilmi, les Maire-adjoints, Sylvie Mazurek, Jean-Luc Dobignard, Marie-Henriette Cabanne, les conseillers municipaux, Olivier Vaudoit, Cynthia Tonoukouin, Julien Laborde, Jeannine Borde, Firmin Lozano, et le Conseiller départemental, Stéphane Peyras.



## TÉLÉTHON 2024 : LA VILLE REMET SON CHÈQUE À L'AFM

La solidarité lourdaise a une nouvelle fois été au rendez-vous lors du Téléthon 2024. Vendredi 7 mars, au Palais des Congrès, la Ville de Lourdes a remis officiellement le chèque de 5 391,52 €, correspondant aux fonds collectés lors de l'édition 2024 du Téléthon, à l'Association Française contre les Myopathies (AFM), qui soutient

la recherche et aide les familles touchées par les maladies. Lors de la cérémonie, le maire, Thierry Lavit a remercié l'ensemble des acteurs mobilisés. Il a notamment salué l'engagement de Christine Duchosal, coordinatrice de l'AFM 65, ainsi que David Tournabien, président du Lions Club, impliqués tout au long de l'événement. Un hommage particulier a été rendu à Eva Bertrix, marraine du Téléthon à Lourdes, et à Louka, ambassadeur de cette

édition, dont la joie de vivre a marqué cette mobilisation. Serge Blans, animateur du Téléthon lourdaise, ainsi que les associations et bénévoles engagés, ont également été chaleureusement remerciés. À son tour, Christine Duchosal a salué l'investissement de la Ville de Lourdes dans l'organisation de cet événement, soulignant l'importance de cette mobilisation pour soutenir la recherche et accompagner les familles concernées.



## AIDE AUX COMMERCES : 158 000 € déjà attribués !

Depuis le lancement de l'action n°66 du Plan Avenir Lourdes en septembre 2022, plus de 23 dossiers ont été votés et payés ! Une aide 100 % locale et un engagement fort au service des commerçants lourdaise qui décident de faire des travaux. Rappel du dispositif et mode d'emploi...

Vous êtes commerçant et avez un projet de création, reprise ou rénovation d'entreprise, un besoin d'accompagnement pour identifier les acteurs qui peuvent vous soutenir dans votre aventure entrepreneuriale ? Le service Commerce peut vous aider matériellement et financièrement ! Grâce au Plan Avenir Lourdes (PAL), la Ville parvient à mobiliser des financements dédiés au soutien des commerces afin de contribuer à l'attractivité de la ville et à la relance économique. L'action 66 du PAL propose en effet d'octroyer une aide financière

aux commerces lourdaise qui souhaitent engager des travaux. Montage de dossier, suivi, conseil... le service Commerce renseigne les professionnels et les accompagne tout au long du projet. Cette mesure, unique en son genre, proposée par la Ville de Lourdes et l'État, plus l'agglomération et la Région dans certains cas, accorde une subvention qui peut monter jusqu'à 30 % du montant des dépenses éligibles. L'investissement doit être compris entre 4 000 et 25 000 € HT maximum. Il faut savoir aussi que cette aide est cumulable avec d'autres dispositifs locaux comme le Plan Enseigne ou le Plan Façades.

Renseignez-vous au service Commerce :  
 economie.commerce@ville-lourdes.fr  
 Tél. : 05 62 42 02 06 | 06 31 65 99 41. Manager commerce :  
 Julie Cabarrouy : julie.cabarrouy@ville-lourdes.fr

## ANIMATIONS COMMERCIALES : Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

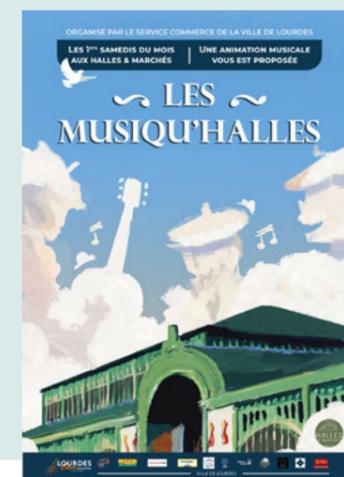
5 AVRIL  
MUSIQU'HALLS  
LA BANDE D'LYRE

12 AVRIL  
CHOCO RALLYE

3 MAI  
MUSIQU'HALLS  
COULEUR DO BRAZIL

16 ET 17 MAI  
JOURNÉES COMMERCIALES ET  
ARTISANALES ORGANISÉES PAR LE  
CACL EN CENTRE-VILLE

17 MAI  
RALLYE BEAUTÉ



7 JUIN  
MUSIQU'HALLS  
LES 3 GYPSI

27 ET 28 JUIN  
FÊTE DES SOLDES ORGANISÉE  
PAR LE CACL EN CENTRE-VILLE





Criterium Tennis de table



Concert du Nouvel An



Braderie OLDES



Rallye de la Saint Valentin



Vernissage de l'exposition de Dima Green



Repas des Aînés



Repas des Aînés



Atelier créatif au Château



Un lâcher d'amour - Quartier de l'Ophite



Conférence Appel d'Air et Martin



Salon TAF



Lecture musicale avec Catherine Ringer



Animation de sensibilisation aux frelons à la Médiathèque



Les Cafés du Maire



Cérémonie patriotique du 19-mars



Cérémonie des vœux 2025



16<sup>e</sup> de finale Coupe de France de Handball



Fête de Bernadette - Visite immersive



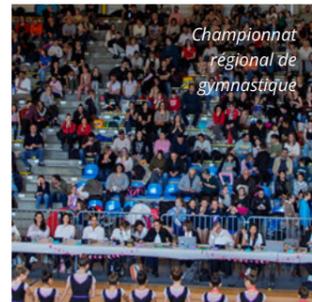
Tournoi des Aiglons



Quart de finale du championnat du Béarn de pelote Basque



Café de l'emploi



Championnat régional de gymnastique



Carnaval Pyrénéen au Château fort - Musée pyrénéen



Visite de la bibliothèque du donjon



Salon Mets & Vins



3<sup>e</sup> rencontres nationales du retour à la Terre



Visite flash au Château



Lecture musicale au Château fort



Visite officielle de la ministre du Tourisme

L'appli mobile des Lourdais  
pour s'informer !

# INTRAMUROS

SANS IDENTIFIANTS, NI ABONNEMENT,  
ACCÉDEZ GRATUITEMENT AUX :

- actualités, événements
- vide-greniers
- pharmacie de garde
- infos commerces
- vigilance et alertes...  
et bien plus encore !



**LOURDES**  
*Cœur* des Pyrénées  
VILLE DE LOURDES



Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google play